

# Politique de protection des renseignements personnels

version 2023.06.1 | Dernière modification 27 septembre 2023.

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment la Clinique médicale Cité Mirabel recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

## 1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

Clinique médicale Cité Mirabel  
11800 de Chaumont  
Suite 300  
Mirabel (Québec)  
J7J 0T8

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par courriel :

***protection\_des\_renseignements\_personnels@gmfcitemirabel.com***

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein de notre clinique, nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit : les adjointes administratives, administrateurs et professionnels de la santé (incluant les étudiants et stagiaires) sont tous également engagés à protéger les renseignements personnels de nos patients, tel que précisé ci-dessous.

## 1 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

## 2 Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels

Patients actuels

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Des renseignements sont recueillis par une adjointe administrative à l'ouverture du dossier. Puis les professionnels de la santé notent au dossier médical les informations pertinentes au fil des visites.
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	Le type et la quantité de renseignements varient selon le type de soins reçu à notre clinique. Une grande quantité d'informations est consignée au dossier médical dans le cas d'un patient suivi depuis des années par un médecin de famille, par exemple.
<i>Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	C'est essentiellement auprès du patient lui-même (ou de son parent ou mandataire). Des éléments de dossiers médicaux d'autres établissements peuvent être collectés, avec le consentement explicite du patient. Des renseignements peuvent aussi provenir du DSQ (Dossier Santé Québec), avec le consentement implicite du patient.
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	Dans le but de fournir nos services à nos patients. Ils peuvent aussi être utilisés pour vérifier l'identité de nos patients et administrer le dossier de nos patients.
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?</i>	Cette situation doit être évaluée individuellement, selon le type de renseignement en question.  Par exemple, dans le cas d'une ouverture d'un nouveau médical, il est essentiel d'obtenir le nom et la date de naissance du nouveau patient, sans quoi le dossier ne pourra être ouvert.

	Si le numéro de la carte d'assurance maladie et la date d'expiration ne sont pas partagés, il est probable que des soins ne puissent pas être prodigués, et/ou que les soins soient facturés directement au patient.
<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	Les agentes administratives, administrateurs et professionnels de la santé. Seules les personnes impliquées dans l'épisode de soin sont autorisées à accéder au dossier et donc aux renseignements personnels.
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	<p>TELUS santé est notre partenaire qui héberge en infonuagique le dossier médical électronique.</p> <p>Bonjour santé nous donne des outils de prise de rendez-vous en ligne : le nom et le numéro d'assurance maladie sont utilisés de façon confidentielle.</p> <p>Le nom et le numéro d'assurance maladie sont utilisés par nos médecins à des fins de facturation des services médicaux assurés. Ceci implique une tierce entreprise (ex : Facturation.net, Xacte, FIDL...) qui a un rôle d'intermédiaire entre le médecin et la régie de l'assurance maladie.</p>
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels</i>	Les données doivent être conservées tant qu'un dossier médical existe à notre clinique.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Tous les renseignements sont consignés au dossier médical électronique.

#### Patients potentiels qui nous contactent pour un rendez-vous

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Des renseignements sont recueillis par une adjointe administrative à l'ouverture du dossier.
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	Nom, numéro d'assurance maladie et date d'expiration, numéro de téléphone, adresse, courriel, contact en cas d'urgence.
<i>Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Auprès de la personne qui nous contacte pour un rendez-vous.
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	Dans le but de fournir nos services à nos patients. Ils peuvent aussi être utilisés pour vérifier l'identité de nos patients et administrer le dossier de nos patients.
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?</i>	Cette situation doit être évaluée individuellement, selon le type de renseignement en question.

	<p>Par exemple, dans le cas d'une ouverture d'un nouveau médical, il est essentiel d'obtenir le nom et la date de naissance du nouveau patient, sans quoi le dossier ne pourra être ouvert.</p> <p>Si le numéro de la carte d'assurance maladie et la date d'expiration ne sont pas partagés, il est probable que des soins ne puissent pas être prodigués, et/ou que les soins soient facturés directement au patient.</p>
<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	Les agentes administratives, administrateurs et professionnels de la santé. Seules les personnes impliquées dans l'épisode de soin sont autorisées à accéder au dossier et donc aux renseignements personnels.
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	<p>TELUS santé est notre partenaire qui héberge en infonuagique le dossier médical électronique.</p> <p>Bonjour santé nous donne des outils de prise de rendez-vous en ligne : le nom et le numéro d'assurance maladie sont utilisés de façon confidentielle.</p> <p>Le nom et le numéro d'assurance maladie sont utilisés par nos médecins à des fins de facturation des services médicaux assurés. Ceci implique une tierce entreprise (ex : Facturation.net, Xacte, FIDL...) qui a un rôle d'intermédiaire entre le médecin et la régie de l'assurance maladie.</p>
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels</i>	Les données doivent être conservées tant qu'un dossier médical existe à notre clinique.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Tous les renseignements sont consignés au dossier médical.

## Employés

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Lors de l'embauche, la gestionnaire fait remplir certains documents.
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	Nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, adresse, courriel, téléphone. Certaines informations médicales si une absence prolongée survient.
<i>Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Auprès de l'employé même.
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	Pour des fins administratives et pour produire la paie et des documents fiscaux.
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de</i>	L'embauche n'est pas possible.

<i>vos renseignements personnels?</i>	
<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	La gestionnaire et la comptable de l'administration.
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	Ils ne seront pas partagés.
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels</i>	Le temps que dure l'embauche et les 5 années suivantes.
<i>Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels</i>	Les risques sont minimes car les informations sont conservées de façon confidentielle.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Dans un classeur verrouillé.

#### Candidats qui postulent pour un emploi chez nous

<i>Comment collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Les candidats font parvenir leur curriculum vitae avec leurs informations personnelles.
<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	Nom, numéro de téléphone, courriel, dates des emplois précédents.
<i>Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels</i>	Auprès des candidats eux-mêmes. Lorsqu'il y a collecte d'information auprès d'un ancien employeur, l'autorisation du candidat est obtenue par écrit au préalable.
<i>Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?</i>	Pour fins de communications.
<i>Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?</i>	Impossible de communiquer avec les candidats.
<i>Qui aura accès à vos renseignements personnels?</i>	La personne responsable du recrutement.
<i>Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?</i>	Les informations ne seront pas partagées.
<i>Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels</i>	Le temps que dure le processus de recrutement.

<i>Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels</i>	Les risques sont minimes car les informations sont conservées de façon confidentielle.
<i>Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?</i>	Dans un classeur verrouillé.

Visiteurs de notre site internet

<i>Quels sont les renseignements personnels que nous collectons</i>	<p>Les seuls renseignements collectés sont les cookies de base imposés par Wix, qui héberge notre site web. Ces cookies permettent l'activation de fonctionnalités essentielles telles que la sécurité, la vérification d'identité et la gestion de réseau. Aucun cookie marketing, fonctionnel ou analytique n'est utilisé.</p> <p>La Clinique médicale Cité Mirabel ne collecte aucun renseignement via le site internet.</p>
---	---

### 3 Quels produits technologiques utilisons-nous

Nom du logiciel	Nom du fournisseur	Utilités	Calendrier de mises à jour
Medesync	TELUS Santé	Dossier médical électronique	variable
Console	Bonjour-santé	Solution de prise de rendez-vous en ligne	variable

### 2 Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous mettons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

#### **4 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions**

##### **4.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves**

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

##### **4.2 Forces de l'ordre**

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

#### **3 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?**

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec.

#### **4 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?**

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.

- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : [Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](https://www.cai.gouv.qc.ca/)
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

## **5 Comment utilisons-nous les témoins de navigation?**

Les seuls renseignements collectés sont les cookies de base imposés par Wix, qui héberge notre site web. Ces cookies permettent l'activation de fonctionnalités essentielles telles que la sécurité, la vérification d'identité et la gestion de réseau. Aucun cookie marketing, fonctionnel ou analytique sont utilisés.

La Clinique médicale Cité Mirabel ne collecte aucun renseignement via le site internet.

## **6 Sites de tiers**

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

## **7 Décisions entièrement automatisées**

Ne s'applique pas.

## **8 Technologies d'identification, de profilage, ou localisation**

Ne s'applique pas.

## **9 Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?**

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.

\*\*\*